40e ANNÉE N° 92. — 5 Centimes — SAMEDI 18 AOUT 1900

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre **50 centimes** *à chaque demande de changement d'adresse*

Rédaction et Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — ..... 50 —

La publication des **Annonces légales et judiciaires** *de tout le département est facultative dans le* Journal du Lot.

Tradition républicaine

Le nationalisme, autrement dit la réaction sous sa forme nouvelle, ne désarme pas.

Qui le croirait, il n'est pas jusqu'à l'acte, si spontané et si patriotique accompli à Marseille par le président de la République, qu'elle ne prenne comme texte de ses mensonges et de ses outrages.

A entendre ces prétendus défenseurs de l'armée, M. Loubet en allant saluer, à leur départ, les troupes qui vont en Chine défendre les intérêts et l'honneur de la France, aurait joué une sorte de comédie destinée à dissimuler envers l'armée les véritables sentiments des républicains.

Peu importe cette calomnie. On aura beau faire, on ne l'élèvera pas, pour rappeler une vieille expression qui a du moins le mérite de traduire exactement notre pensée, jusqu'à la hauteur du dédain qu'elle mérite.

A vrai dire, M. le président de la République en a caractérisé à l'avance l'odieuse absurdité lorsqu'à la préfecture de Marseille, il a dit : « Je suis venu, comme il y a quinze jours, pour dissiper cette équivoque criminelle que l'esprit de parti essaie de faire naître et qu'il voudrait perpétuer en cherchant à creuser un fossé entre l'armée et la nation. Tentative monstrueuse qui échouera, et qui a déjà échoué, j'en ai la certitude. L'armée n'est-elle pas issue de la nation elle-même ?... Nation et armée ne font qu'un et sont pénétrées d'un même dévouement à la France et à la République. »

En prononçant ces paroles le président de la République n'a pas seulement exprimé une évidente et incontestable vérité, il s'est conformé à la tradition républicaine à celle dont se sont inspirés avant lui ses prédécesseurs.

Qu'on relise toutes les allocutions qu'ils ont prononcées depuis trente ans, toutes les fois qu'il s'est agi de l'armée, on retrouvera la même note d'affectueuse sympathie.

Pour n'en citer qu'un exemple, un des plus mémorables comme un des plus concluants, puisqu'il date de l'origine même de la République, voici en quels termes s'exprimait à Longchamp, le 14 juillet 1880, lors de la remise des drapeaux à l'armée, — de ces drapeaux dont le second Empire l'avait dépouillée et que la République lui rendit :

« Le gouvernement de la République disait, il y a vingt ans, M. Jules Grévy, est heureux de se trouver en présence de cette armée vraiment nationale, que la France forme de la meilleure partie d'elle-même, lui donnant toute sa jeunesse, c'est-à-dire ce qu'elle a de plus cher, de plus généreux, de plus vaillant, la pénétrant ainsi de ses sentiments, l'animant de son âme, et recevant en retour ses fils élevés à la virile école de la discipline militaire, d'où ils apportent dans la vie civile le respect de l'autorité, le sentiment du devoir, l'esprit de dévouement, avec cette fleur d'honneur et de patriotisme et ces mâles vertus du métier des armes, si propres à faire des hommes et des citoyens. »

Et un peu plus loin M. Jules Grévy ajoutait :

« Si rien n'a coûté au pays pour relever son armée, rien n'a coûté à l'armée pour seconder les efforts du pays, et par l'application au travail, par l'étude, par l'instruction, par la discipline, elle est devenue pour la France une garantie du respect qui lui est dû et de la paix qu'elle veut conserver. Je vous en félicite et je vous en remercie.

« C'est dans ces sentiments que le gouvernement de la République vous remet ces drapeaux. Recevez les comme un gage de sa profonde sympathie pour l'armée ; recevez les comme les témoins de votre bravoure, de votre fidélité au devoir, de votre dévouement à la France, qui vous confie, avec ces nobles insignes, la défense de son honneur, de son territoire et de ses lois. »

Ce sont les mêmes sentiments qu'exprimait encore M. Grévy lorsque, quelques jours après, s'adressant plus particulièrement à l'armée de mer, à Cherbourg, il disait :

« La France aime sa marine comme elle aime son armée, elle a besoin de l'une et de l'autre ; elle doit faire pour la première ce qu'elle a fait à la seconde. Elle doit mettre en état de porter avec confiance son pavillon sur toutes les mers, ces vaillants marins qu'une vie de durs labeurs et d'incessants dangers élève à la plus haute valeur militaire. »

Comme on le voit, ce ne sont pas des paroles de circonstance qu'a prononcées M. Loubet. Nous le répétons, il n'a fait que traduire, comme l'avaient fait antérieurement ses prédécesseurs, les sentiments qui, de tout temps, ont été ceux des républicains envers l'armée « qui est la nation elle-même » et qui reste aujourd'hui comme il y a vingt ans et sera demain comme hier, selon la belle et juste expression de Jules Grévy, « la gardienne de son honneur, de son territoire et de ses lois. »

A. B.

EN CHINE

Le bruit court que les alliés sont arrivés lundi à Pékin. Ce bruit serait confirmé par des informations officielles de source chinoise.

Les ministres étrangers et leurs amis ont été secourus, et sont aujourd'hui en sûreté avec l'armée des alliés.

Le gouvernement chinois proposerait un armistice aux puissances.

***

De Tsi-Nan-Fou arrive, de source chinoise, la nouvelle suivante :

« Les troupes alliées sont entrées à Pékin et ont débloqué les légations. L'impératrice douairière est disparue de Pékin. On ignore absolument où se trouve l'empereur. »

Au Transvaal

Le War Office a reçu la dépêche suivante de lord Roberts :

« Prétoria, 14 août.

» La petite garnison d'Eslands-River, qu'on croyait avoir été capturée par l'ennemi, comme je l'ai télégraphié le 8, tenait encore le 10, et à cette date le colonel Hoare a pu dépêcher un messager qui est arrivé à Madeking. Il y avait eu 67 pertes, dont un officier.

» Carrington a reçu l'ordre de se rendre immédiatement à Zeerust, et Jan Hamilton a été informé de la nécessité de porter secours à Hoare aussitôt que possible. Les troupes doivent être cet après-midi à moins de 40 milles d'Eslands-River.

» Aucune nouvelle de Melhuen ni de Kitchener, qui se trouvent à quelque distance de la ligne télégraphique.

» Je regrette d'avoir à annoncer que le colonel Heylar, que j'avais porté manquant le 31 juillet, a été assassiné par les Boërs. Deux hommes que l'on croit être ses meurtriers seront traduits en conseil de guerre.

Dewet a échappé

Dewet a réussi à traverser la voie ferrée et se dirige maintenant vers le Nord pour effectuer sa jonction avec Delarey qui occupe Rustenburg. Sa colonne se trouverait déjà à Ventersdorp. Lord Kitchener, accompagné d'autres généraux, le poursuit et le serre de près.

La colonie du fleuve Orange est débarrassée de Boërs à l'exception d'un petit détachement sous les ordres d'Ollivier qui se trouve aux environs d'Heilbron. Les généraux Buller et Franch se sont donné la main.

Un peuple heureux

Ce peuple existe. Il compte, paraît-il, près de 70,000 habitants. Il habite certaines îles et terres de l'Océan Pacifique.

Il comprend des Français, des Anglais, des Américains, des Norwégiens, des Allemands, des Suédois et 1 Chinois.

Ce peuple me semble avoir trouvé du premier coup la formule du bonheur que nous plaçons, nous, dans un idéal très compliqué d'organisation sociale : **il n'a pas de gouvernement !**

Oh ! mais je vous prie réfléchissez un moment à toutes les félicités que résument ces trois mots : pas de gouvernement !

Car enfin, je vous le demande, cette chose mystérieuse et lointaine, le gouvernement, ne s'est elle pas toujours manifestée à vous sous les espèces les plus rébarbatives et les plus désagréables : procureurs, magistrats, percepteurs, douaniers, gendarmes !

Aussi, que de choses cela veut dire : pas de gouvernement. D'abord plus de disputes pour savoir quelle en est la meilleure forme : plus d'élections et plus de politique : plus de journaux à faire ou à lire, pas de Rochefort et pas de Millevoye. Puis pas d'impôts, pas de gendarmes, pas d'huissiers, pas d'employés grincheux derrière des guichets.

Enfin, pour apprécier d'emblée toutes ces joies, fermez un moment les yeux et savourez doucement cette idée : pas d'ad-mi-nis-tration !

Là-bas, vous pouvez respirer, manger, dormir, aller et venir sans « autorisation ou approbation préalable ». Vous pouvez naître, vivre et mourir tranquillement. Vous n'êtes pas un colis qu'on étiquette au départ pour le traîner de bureau en bureau jusqu'à l'arrivée.

On n'y connaît pas les « *Avis au public* » et les « *Défense de...* ». Les murs sont vierges d'affiches blanches et dans les loges des concierges ne s'étalent pas les papiers jaunes ou verts des contributions.

Le code y est inconnu. La « loâ » n'existe pas non plus que les Bridhoison qui en Europe sont chargés de l'appliquer.

On y est à soi-même son propre gouvernement. On y a l'espace libre, les coudées franches.

On y peut faire tout ce que l'on veut et tout ce qui est défendu ici...

Diable, mais j'y songe : puisque tout cela est permis quel plaisir trouve-t-on à le faire ?

Puisqu'il n'y a pas de police, pas moyen alors de lui faire la nique ; pas moyen aussi d'embêter le gouvernement, de le renverser pour en mettre un autre à la place...

Ce sont là tout de même des joies, bien réelles, et qu'ils ne goûtent pas là-bas.

Cependant, réflexion bien faite, j'en reviens à mon premier sentiment : ce peuple est un peuple heureux.

Et voilà pourtant qu'il réclame contre ce bonheur et que ses citoyens en sont à demander la « protection de leur pays respectifs ». M. Loubet a signé ces jours derniers un décret accordant la protection du gouvernement français à nos nationaux résidant dans ces îles fortunées. Ce décret est contresigné de MM. Delcassé, Caillaux, Millerand et Decrais.

Ceci me déplaît. Du premier coup, ils en arrivent aux décrets, aux ministres.... vous verrez que d'ici peu, ils sont capables de s'infliger un gouvernement et une administration.

Ça fait penser à la fable de La Fontaine.

Oh ! que voilà donc des grenouilles qui mériteraient qu'on leur envoyât Déroulède.

E. LAPORTE.

INFORMATIONS

Un dimanche nationaliste

Onze élections en vue du remplacement de conseillers généraux décédés, ont eu lieu dimanche en Bretagne, en Normandie, en Bourgogne, en Meurthe-et-Moselle, dans le Berry, dans la Haute-Loire, dans la Mayenne, dans le Pas-de-Calais, dans le Puy-de-Dôme et dans les Deux-Sèvres.

Pas un nationaliste, pas un réactionnaire n'est élu ou en posture de l'être. Partout les républicains triomphent.

Un radical remplace M. de la Porte au conseil général des Deux-Sèvres. Deux radicaux arrivent en tête du ballottage au Puy contre un modéré.

Le général marquis de la Rochetulon, en qui la Patrie Française mettait ses espérances, est outrageusement battu en Meurthe-et-Moselle par M. Hennequin, radical-socialiste...

Tout passe, tout casse, tout lasse !

Un Roi médaillé

« Ceci n'est pas sans surprise, sans doute, qu'on verra, dans la liste des médaillés de l'Exposition pour la section des beaux-arts, le nom de dom Carlos Ier, roi de Portugal.

» Le jury International, lorsqu'il décerna les récompenses, se trouva un moment fort embarrassé à cause de la qualité de l'exposant. Devait-il le juger comme roi — et le mettre, en quelque sorte, hors concours — ou simplement comme artiste ? Unanime à reconnaître le réel talent du monarque, le jury, en fin de compte, par un sentiment de délicatesse facile à comprendre, et persuadé que ce serait plus flatteur pour lui, décida de classer le roi de Portugal parmi les peintres ordinaires du pays. C'est ainsi qu'une médaille d'argent de 2e classe lui a été octroyée.

» Ajoutons que le pastel exposé au grand Palais par dom Carlos représente : « la Pêche du thon en Algarve ». Cette marine est d'un bel aspect et recèle une grande vérité dans les mouvements des pêcheurs. »

Terrible accident en manœuvres

Au cours des manœuvres et des tirs qu'exécute en ce moment, au camp de Coet-

quidam (Ile-et-Vilaine), la 10e brigade de cavalerie, en garnison à Dinan, un terrible accident s'est produit. Un escadron du 24e dragons, chargeant un bataillon d'infanterie, disposé en tirailleurs, une fondrière, dissimulée par des branchages recouverts d'herbes et de mousse et qui avait jusqu'alors résisté au passage, s'ouvrit tout à coup sous les pas des chevaux du premier peloton, qui s'abattirent successivement dans la cavité. Dès qu'on se fut aperçu de l'accident, on se porta au secours des cavaliers, qui gisaient sous le corps des chevaux et étaient assez grièvement blessés, surtout à la tête. Quelques dragons ont eu l'oreille pour ainsi dire décollée par le casque.

Après avoir reçu les meilleurs soins, les blessés ont été dirigés sur Rennes, ou Dinan, où leur état s'est amélioré depuis. Quant aux chevaux, beaucoup doivent être abattus.

Pour n'être pas allé en Chine

A Lorient le quartier Frébault, où est casernée l'artillerie de marine, vient d'être mis en émoi par un dramatique suicide.

Le canonnier Joseph Grillon, âgé de 18 ans, orignaire de Belfort, était désespéré de n'avoir pas été désigné pour aller combattre en Chine, malgré ses demandes réitérées. Jeudi, à la suite du départ de ses camarades, il descendit dans le magasin d'armes, et, prenant un mousqueton, se fit sauter la cervelle en manœuvrant la gachette avec son pied. On accourut au bruit de la détonation, mais le désespéré ne survécut que quelques minutes à son horrible blessure.

Une noce empoisonnée

Une épouvantable catastrophe vient de jeter la consternation à Sainte-Luce, petit bourg sur la Loire, à huit kilomètres de Nantes. Dix-neuf cas d'empoisonnement se sont produits à l'issue d'un repas de noces de deux jeunes gens de Sainte-Luce, Henri Bouchaud, cultivateur, et Joséphine Bahuaud. Trois des victimes ont déjà succombé et on craint d'avoir de nouvelles morts à déplorer. L'enquête de l'autorité municipale démontre que les aliments ont été cuits avec soin ; on ne sait si les recherches doivent porter sur l'eau, qui est de fontaine. Cette eau va être soumise à l'analyse bactériologique de l'Institut Pasteur de Nantes. Toutefois, la malveillance semble devoir être écartée, les familles étant très estimées dans le pays. Les morts sont Joséphine Bahuaud, 23 ans, la mariée ; Marie Houssais, 13 ans, sa nièce, et Léonie Bureau, 39 ans, domestique. Le marié est dans un état désespéré et quinze autres invités sont gravement atteints.

L'enquête continue.

Dramatique suicide

Les promeneurs, très nombreux, qui traversaient la place de la Concorde à Paris, mercredi, ont assisté à une scène des plus dramatiques.

Un monsieur, paraissant âgé de cinquante ans, correctement vêtu, sanglé dans une redingote, coiffé d'un haut de forme, s'était arrêté un instant au pied de la statue de Strasbourg. Soudain, on le vit sortir un poignard de sa poche et s'en frapper violemment à l'abdomen. Le malheureux tomba baigné dans une mare de sang. La scène avait été si rapide que les personnes même les plus rapprochées, n'avaient pas eu le temps d'intervenir. On transporta le blessé dans une pharmacie et de là à l'hôpital de la Charité.

Le poignard dont s'est servi ce malheureux est composé de deux lames fixées dans une poignée unique. Sur l'une est gravé le mot « France ! » ; sur l'autre, celui de « Russie ! »

D'après des papiers trouvés sur lui, c'est un nommé Antoine Debrieux, qui aurait habité Blidah, où il a été professeur : il était descendu, depuis deux jours à l'hôtel du Maine, rue Aubray-le-Boucher.

Drame sanglant à Puteaux

Un terrassier, François Gondé, âgé de cinquante-quatre ans, demeurant rue de la République, n° 162, rentrait mardi soir, vers neuf heures, chez lui, accompagné d'un de ses voisins et camarade de travail, Auguste Belloin, âgé de quarante-huit ans ; les deux amis marchaient tranquillement quand, arrivés au rond-point des Bergères, Belloin aperçut sa maîtresse, Jeanne Lherault, âgée de trente ans, avec laquelle il vit maritalement depuis plusieurs années, causant avec une dame Prevel, logeant dans le quartier, avec laquelle il était en très mauvais termes, et qu'il avait défendu à Jeanne Lhérault de fréquenter. Furieux, Belloin s'avança vers les deux femmes, et intima l'ordre à Jeanne Lhérault de s'éloigner de Mme Prével, à laquelle il adressa plusieurs injures.

S'excitant peu à peu, Belloin en arriva bientôt aux menaces, et allait se livrer à des voies de fait, quand François Gondé voyant son ami exaspéré, voulut l'entraîner.

Sans dire un mot, Belloin sortit un long couteau de sa poche et l'enfonça jusqu'au manche dans la poitrine de François Gondé, auquel il porta plusieurs autres coups à la gorge, à l'épaule droite, et qui, sans proférer un cri, s'affaissa sur les pavés.

La vue du sang, loin de le calmer ne fit qu'exaspérer de plus en plus le meurtrier qui, tournant alors toute sa fureur sur Mme Prevel, se précipita sur elle, le couteau levé. Voyant le danger, Mme Prével, qui était accompagnée d'un énorme chien de montagne, s'adressa alors à l'animal pour la défendre.

— A moi, *Porthos !* cria-t-elle.

Aussitôt, le molosse, courant au secours de sa maitresse, bondit au hasard, et sautant à la gorge de Jeanne Lhérault, qui se trouvait en avant, la renversa et s'acharna horriblement sur la malheureuse qui a eu le bras gauche complètement dévoré ; l'os était à nu ; elle a reçu, en outre, à la poitrine d'affreuses et profondes morsures.

A grand peine, sa maîtresse réussit à lui faire lâcher prise, mais la scène de carnage recommença aussitôt plus horrible encore. Apercevant Belloin dans une attitude toujours menaçante, le chien se précipita sur lui ; ses terribles crocs le saisissant à la gorge, l'auteur du drame fut aussitôt terrassé ; son corps ne formait plus bientôt qu'une horrible plaie ; le bras gauche a été presque complètement séparé de l'épaule ; la poitrine, les cuisses et le bas-ventre ont été en partie dévorés par l'animal qui n'abandonna sa deuxième victime que lorsqu'elle ne donnait plus aucun signe de vie.

M. Payaud, commissaire de police, aussitôt prévenu, arriva immédiatement sur les lieux, accompagné d'un docteur, de M. Join, secrétaire, et commença son enquête.

L'état des trois blessés étant reconnu des plus graves, leur transport immédiat à l'hôpital Laennec a été aussitôt ordonné.

Le coup de couteau reçu à la poitrine par François Gondé a atteint le poumon gauche ; on redoute une issue fatale.

L'amputation du bras gauche d'Auguste Belloin ne pourra probablement pas être évitée, et ses autres blessures mettent ses jours en danger.

Quant à Jeanne Lherault, elle restera estropiée d'un bras ; de graves complications peuvent surgir pour les terribles blessures qu'elle a reçues aux seins.

Cette scène sanglante provoque à Puteaux, au milieu des fêtes du concours musical, la plus vive émotion.

Tirages financiers

Bons à Lots Panama

Le numéro 1,993,365 gagne 500,000 fr.

Le numéro 1,709,056 gagne 100,000 fr.

Les deux numéros 51,613 et 623,695 gagnent 10,000 fr.

Les deux numéros 910,824 et 1,864,910 gagnent 5,000 fr.

Cinq numéros gagnent 2,000 fr. chacun.

Cinquante autres numéros gagnent 1,000 francs.

CHRONIQUE LOCALE

Conseil municipal

Le Conseil municipal se réunira ce soir à 8 heures précises.

Ordre du jour :

Dépenses imprévues, compte-rendu.

Elections consulaires, désignation de 2 délégués pour la confection des listes.

Pont-Neuf.

Droits de place.

Demandes diverses.

Récompenses

Le jury supérieur de l'Exposition a décerné une médaille d'argent à l'Inspection académique du Lot.

Distribution des récompenses de l'Exposition

M. le préfet a écrit à MM. les maires du département qu'à l'occasion de la distribution des récompenses de l'Exposition, le gouvernement désirerait que les édifices publics fussent pavoisés aujourd'hui samedi dans la mesure des crédits dont ils disposent.

C'est pourquoi, dès ce matin, les édifices publics de notre ville étaient pavoisés, ce soir ils seront illuminés.

Pour la Chine

Notre compatriote M. Lafeuille, médecin aide major au 2e cuirassiers, est désigné pour faire partie du corps expéditionnaire pour la Chine.

Nécrologie

On annonce la mort de M. de Battisti, lieutenant d'artillerie de marine, fils du commandant du bureau du recrutement de Cahors M. de Battisti est mort le 12 août des suites des blessures qu'il reçut le 9, au combat de Tien-Tsin.

La Foudre

Hier, vers 4 heures de l'après-midi un violent orage s'est abattu sur notre ville.

La grêle a causé beaucoup de dégâts dans la contrée.

La foudre est tombée à plusieurs endroits, notamment à St-Cirice, où une jeune fille, dit-on, aurait été grièvement blessée.

Fête de quartier

Demain dimanche et après demain lundi, aura lieu la fête patronale du quartier Saint-Urcisse, le plus populeux de notre ville.

La frairie de Saint-Roch attire tous les ans, sur la belle promenade des quais, une foule énorme.

Cette année, en outre du bal légendaire, des distractions nouvelles seront offertes au public et des batailles de confettis et de serpentins, clôtureront ces deux jours de fête.

Tribunal correctionnel

Vol. — Philomène Delpech, épouse Bouyssou, âgée de 47 ans, cultivatrice à Laramière, prévenue d'avoir, le 10 juillet dernier, soustrait un veau qu'elle a vendu à la foire de Cajarc pour la somme de 75 francs, l'animal appartenant à son mari, Bruno Bouyssou, mais saisi entre les mains de ce dernier par procès-verbal du 9 août 1899 par l'huissier Mourguès, à la requête de M. le docteur Pechdo, de Villefranche (Aveyron).

Après explications de la prévenue qui argue de sa bonne foi, le tribunal renvoie le prononcé de son jugement au 22 août.

Homicide par imprudence. — Bernard Marmié, âgé de 55 ans, limonadier à Luzech, cause involontaire de la mort accidentelle par immersion du jeune Achille Bosc, âgé de 12 ans, demeurant avec sa mère à Luzech, est condamné à quinze jours de prison avec application de la loi Bérenger.

Exercice illégal de la médecine. — Par suite d'une plainte faite à la gendarmerie d'un canton voisin par M. M..., médecin vétérinaire sanitaire, d'un délit d'exercice illégal de la médecine vétérinaire (article 12 de la loi du 21 juillet 1881), commis par le sieur

---

FEUILLETON DU « **Journal du Lot** » 112

LES

CHAINES D'OR

PAR M. A. FLEMING

XXVI

LONGTEMPS JE VOUS AI ETÉ FIDÈLE MAINTENANT JE NE LE SUIS PLUS

Tout en bâillant à se décrocher la mâchoire, Stanford procéda à sa toilette.

Onze mois de mariage avaient singulièrement changé le beau lieutenant : il était plus maigre et plus pâle ; ses yeux étaient enfoncés dans un cercle noir trahissant des orgies nocturnes et des maux de tête journaliers.

Cependant cette merveilleuse beauté qui avait séduit Rose existait toujours, les traits étaient aussi parfaits que jamais, les yeux aussi veloutés ; il avait encore l'aisance et la nonchalance gracieuse d'autrefois ; mais cette beauté qui l'avait charmée et éblouie avait perdu son pouvoir et son charme.

Elle était sa femme depuis près d'un an, et cette année avait suffit au désenchantement.

Cette belle tête pouvait encore fasciner d'autres papillons étourdis ; depuis longtemps elle avait perdu son attrait pour Rose.

Peut-être que le désenchantement était mutuel, car la jolie fille aux joues fraîches, aux yeux étincelants qui l'avait captivé n'était plus qu'un souvenir : sa femme était une malade pâle, faible, irritable, aux cheveux en désordre et chaussée de pantoufles usées.

Le cliquetis des tasses et des soucoupes éveilla le bébé, qui commença à pousser des cris affreux, et les cris du bébé éveillèrent la jeune mère.

Rose se leva toute raide et toute lasse et entra dans le salon avec le bébé dans les bras.

Son mari abandonna la contemplation du soleil, qui s'efforçait de percer un brouillard rougeâtre, et laissa retomber le rideau.

— Bonjour, ma chère, dit Stanford en se versant une tasse de thé. Comment vas-tu aujourd'hui ? Ne pourrais-tu inviter ce jeune et désagréable héritier à se taire.

— A quelle heure êtes-vous rentré cette nuit ? demanda Mme Stanford, les yeux enflammés.

— Pas cette nuit, répliqua Stanford mettant froidement du beurre sur son pain ; c'est ce matin, je crois, que je suis rentré.

— Et, naturellement, vous avez bu, comme toujours !

— Ma bien-aimée, je t'en prie, ne parle pas si haut, on t'entendrait en bas, remontra Reginald. Je crois vraiment que j'avais un peu trop bu. J'espère que je ne t'ai pas éveillée ; je t'assure que j'ai fait le moins de bruit possible. Je me suis même couché avec mes bottes, étant incapable de les ôter. Lave-toi la figure, ma chère, et peigne-toi ; tu en as grand besoin, et viens déjeuner. Si ton infernal bébé ne veut pas se taire, jette-le par la fenêtre.

Pour toute réponse, Mme Stanford se laissa tomber sur sa chaise et fondit en larmes.

— Assez, je t'en prie. C'est assez d'un à la fois. Viens déjeuner. Tu es nerveuse ce matin, c'est visible, et une tasse de thé te fera du bien.

— Je voudrais être morte ! s'écria Rose avec colère ; il eût mieux valu mourir avant de vous avoir jamais vu !

— C'est très possible, mon amour ! Je suis de ton avis, et je sympathise avec toi.

— Quelle folle j'ai été ! cria Rose en se balançant, d'avoir quitté mon heureuse maison, mon père, mon fiancé pour vous ; le luxe et le bonheur pour la pauvreté, les privations, l'abandon, et le chagrin ! Oh ! folle... folle !...

— Très vrai ! chère amie, murmura Stanford d'un accent de sympathie. Je n'hésite pas à confesser que j'étais fou moi-même. Tu ne peux regretter un mariage plus profondément que je regrette le mien.

Rose se dressa sur ses pieds et, jetant l'enfant dans son berceau, se tint devant son seigneur et maître, les joues et les yeux en feu.

— Misérable ! s'écria-t-elle Je vous hais et je vous méprise. Entends-tu, Reginald Stanford, je te hais et je te méprise ! Tu m'as trompée aussi honteusement que jamais homme ait trompé une femme. Penses-tu que je ne sache pas avec qui tu as passé la nuit ?

Ne sais-je pas bien que c'est avec cette misérable Espagnole... cette indigne Mme Montefiore, que je ferais fouetter dans les rues de Londres si je pouvais ! ..

— Je n'en doute pas, chère amie, murmura Stanford toujours impassible ; votre sexe est fameux pour les égards que vous savez avoir envers vos sœurs mieux partagées. Votre pénétration vous fait honneur, Mme Stanford : j'étais en effet avec Mme Montefiore.

Rose restait devant lui, pâle et haletante, trop furieuse pour trouver une parole.

Reginald se leva et soutint son regard avec un calme merveilleux.

— Vous n'allez pas m'arracher les cheveux, Rose, n'est-ce pas ? Voici comment la chose s'est faite. En revenant du bureau où je suis commis, grâce à mon mariage, j'ai rencontré Mme Montefiore, la plus charmante et la plus riche des veuves. Elle m'aime, ma chère ; vous pouvez trouver cela incroyable, mais c'est vrai. Elle m'aime presque autant que m'aimait la jolie Rose Danton ; elle m'a invité à l'accompagner à l'Opéra hier au soir. Naturellement, je fus enchanté ! L'Opéra est un luxe maintenant, et la Montefiore est à la mode. J'ai eu le bonheur de me pencher toute la soirée sur son fauteuil... ne me regardez pas ainsi, mon amour ; vous êtes affreuse... et j'ai pris place dans sa voiture après la représentation. Un souper des plus délicat nous attendait dans le plus ravissant des boudoirs et je veux bien vous avouer que j'étais un peu sous l'influence du moselle mousseux lorsque je suis rentré. Une sincère confession fait du bien à l'âme ; vous avez entendu la mienne, ma chère. Voilà.

(*A suivre.*)

N. C..., le tribunal condamne le délinquant à 25 francs d'amende.

Abus de confiance. — Le sieur J. A. B..., est prévenu d'avoir commis un abus de confiance au préjudice de M. C..., de Lambesque (Bouches-du-Rhône) et de M. C..., notaire.

Deux témoins sont entendus.

Après plaidoirie de Me de Vallon, qui réclame l'acquittement de son client, la bonne foi de B..., étant absolue. Le tribunal décide de rendre son jugement le 22 août courant.

* * *

Avant de prendre les vacances judiciaires, le tribunal a tenu à juger les délits correctionnels dont l'examen aurait dû être renvoyé à la première audience de vacation, qui aura lieu le mercredi 22 août courant.

Dans son audience de lundi, le tribunal avait à juger Louis Brondel, âgé de 19 ans, né aux Arques, demeurant actuellement à Poy-l'Evêque, prévenu d'avoir, à Pescadoires, le 22 avril dernier, soustrait une somme de 2,460 francs, au préjudice de M. Dulac, dit « Conte ».

Le prévenu, reconnu coupable, est condamné à quatre mois de prison.

Autres causes examinées dans l'audience du mardi 14 août.

Délit de chasse. — Pierre Cambedouzou, âgé de 59 ans, propriétaire à Castelnau, qui a chassé en temps prohibé, est condamné à 50 fr. d'amende.

Outrages envers des agents de la force publique et délit de pêche. — Joseph Ruamps, matelot à Cahors, prévenu d'avoir le 18 juillet, outragé par paroles, gestes ou menaces, le garde-pêche Estournel et le garde-champêtre Périé, dans l'exercice de leurs fonctions, et d'avoir pêché sans autorisation dans la rivière du Lot, est condamné à 5 fr. d'amende pour délit de pêche et à huit jours de prison pour outrages.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 14 au 18 Août 1900

Naissances

Calmels, Suzanne-Marie-Louise, Boulevard Gambetta, 43.

Habert, Henriette-Amélie, rue de la Banque, 6.

Courréjou, Eugène-Jean, rue Donzelle, 17.

Ménauge, Georges-Luc-Etienne, avenue de Toulouse.

Fournié, Pierre, rue Nationale, 48.

Mariages

Jordanet, Jean-Marie-Henri, cultivateur et David Marie-Angeline, s. p.

Bertrand, Jean-François-Albert, répétiteur au Lycée Gambetta et Ste-Croix, Jeanne-Marie-Emilie, s. p.

Gernolles, Jean-Baptiste, sergent au 7e de ligne et Balmes, Eugénie, repasseuse.

Décès

Cavaillé Jeanne, veuve Blanc, 59 ans, sans profession à Larroque.

Auzé dit Auzi, Baptiste, serrurier, 79 ans, rue Brives.

Musique du 7me de ligne

PROGRAMME DU 19 AOUT 1900

Allegro militaire,	Strobl.
La Sirène, ouverture	Auber.
La Juive, fantaisie	Halevy.
Carmen, fantaisie	Bizet.
Rosée du matin, valse	Farbach.

De 8 h. un quart à 9 h. et demie (*Allées Fénelon*)

Si vous avez les **digestions pénibles, lourdeurs, somnolence, congestions** après les repas, prenez les Pilules Suisses et vous serez soulagé. 1 fr. 50.

Arrondissement de Cahors

SAINT-GÉRY. — *Election du maire.* — M. Cayla, avantageusement connu du parti républicain, a été élu maire par 8 voix sur 10 votants et 2 bulletins blancs. Deux conseillers ne se sont pas rendus à l'appel qui leur avait été adressé.

Nos sincères félicitations au vaillant démocrate.

Puisse-t-il néanmoins n'avoir pas à déplorer sa réélection par des éléments aussi disparates.

Ceux qui escomptaient sa mort à la vie politique pour hériter de sa succession, seront-ils plus fermes à leur récente conversion radicale, qu'ils ne l'ont été dans leurs différentes phases politiques ?

CASTELNAU. — *Foire.* — Notre foire a été passable, malgré les grandes chaleurs que nous éprouvons depuis quelques temps.

Le foirail aux bestiaux était assez bien approvisioné. Les prix sont à peu près les mêmes que ceux de l'autre foire.

La volaille a valu de 0,60 à 0,75 la livre, les œufs 0,60 la douzaine.

A la halle aux grains, le blé s'est vendu 11 fr., le maïs 9 fr. et l'avoine 6 fr, le tout les 4/5

Arrondissement de Figeac

FIGEAC. — *Echos du concours-festival de Saint-Céré.* — Dans le compte-rendu de ces belles fêtes, les chroniqueurs ont involontairement omis de signaler un concert improvisé donné sur la place du Gravier par l'orphéon l'Union fraternelle pour remercier la population de Saint-Céré, du bienveillant accueil qu'elle lui avait témoigné.

Le morceau de circonstance, *Saint-Céré*, composé par un membre de cette société, a obtenu un véritable succès.

Le concert a été terminé par un chœur patois, *Figeac*, composé aussi par un membre de l'orphéon. Les deux morceaux ont été vivement applaudis

— *La Foire.* — Notre foire du 16 août n'a pas eu grande importance à cause de la sécheresse qui arrête les transactions sur les bœufs d'attelage et d'élevage. Le champ de foire était bien approvisionné, mais les ventes étaient très lentes. Les bœufs gras ont été payés de 56 à 64 francs les 100 kilos, selon qualité ; les veaux et les moutons, de 60 à 70 centimes le kilo.

Halle aux grains. — Marché médiocre. Blé, de 13 fr. 75 à 14 fr. 50 l'hectolitre ; avoine de 7 fr. 25 à 7 fr. 50 ; seigle, de 11 à 12 fr.

Place de la volaille. — Volailles grasses, 65 centimes le demi-kilo ; œufs, 65 centimes la douzaine

Marché à la laine. — De 95 à 100 fr. les 100 kilos.

Probité. — Nous avons à signaler un acte de probité accompli le jour de la foire par M. Francés, lampiste à la gare. Ce brave agent a trouvé une somme importante qu'il s'est empressé de remettre à la personne qui l'avait perdue.

Arrondissement de Gourdon

GOURDON. — *Nomination.* — Nous apprenons avec plaisir la nomination de M. Calmel, receveur municipal de notre ville à la perception de 3e classe de Puymirol (Lot-et-Garonne,

Toutes nos félicitations.

MARTEL. — *Les vétérans des armées de terre et de mer.* — La 520e section des vétérans a reçu son drapeau. Ce drapeau a été acheté par souscription. Dans ces conditions, nous demandons au président :

1° Quel le était la somme minimun fixée pour la souscription ?

2° Pourquoi a-t-on refusé à des camarades le montant de leur souscription ?

3° Pourquoi n'a-t-on pas présenté la liste de souscription à tous les camarades de la section ?

Serait-il nécessaire d'être marqué de l'estampille réactionnaire pour faire partie de la coterie que cherche à former le bureau de la 520e section de Martel ?

Les coteries n'ont jamais fait prospérer une société, la 520e section pourra s'en apercevoir sans tarder beaucoup.

— *Courses de bicyclettes.* — A l'occasion de la fête locale, des courses de bicyclettes auront lieu à Martel le lundi 20 courant. Les prix affectés à chaque course sont les suivants :

Première course. — Premier prix, 25 fr ; deuxième prix, 10 francs.

Deuxième course. — Premier prix, 10 fr. ; deuxième prix, 5 francs.

Troisième course. — Prix, un objet d'art.

PINSAC. — *Mérite agricole.* — Par décret du 16 août, la décoration de chevalier du mérite agricole a été conférée à M. Constanty, propriétaire viticulteur à Pinsac.

LABASTIDE-MURAT. — *La foire* — La foire du second lundi du mois d'Août a été sans importance.

Il s'est traité peu d'affaires dans les divers foirails, il y a baissé sur tout le bétail.

Le blé n'a pas d'écoulement, et celui qui se vend est à un prix des plus modiques : 10 à 11 fr.

Les agriculteurs sont totalement découragés. Les débitants, à cause de la gêne, ont fait également une très mauvaise foire.

Quant aux marchands forains, leurs recettes ont été maigres.

BULLETIN FINANCIER

Nous n'avons pas de changement à signaler dans les allures du marché d'une bourse à l'autre. Le marché reste sous la bonne impression des facilités avec lesquelles se sont effectuées hier les operations de la liquidation.

Le 3 0/0 clôture à 100,45 au lieu de 100,47 ; le 3 1/2 0/0 a passé de 102,20 à 102,22 et l'amortissable de 99,47 à 99,50.

Nous retrouvons le Comptoir Notional d'Escompte ferme à 592. Le Crédit Foncier est demandé à 670. Le Crédit Lyonnais maintient toute l'avance acquise à 1,090. La Société Générale cote 607.

Les Chemins français finissent : le Lyon à 1,840, le Nord à 2,335 et l'Orléans à 1,745.

Le Suez est en hausse à 3,485.

Parmi les fonds étrangers, l'Extérieure se traite à 71,92, l'Italien à 93, le Portugais à 23,30, le Russe 3 0/0 1891 à 83,56, le Turc D à 23,32 et la Banque Ottomane à 532.

Lot de Futailles

De 220 à 225 litres, de premier choix, à Vendre.

Pour le prix, s'adresser à M. CLARY, presseur d'huile à Cahors, Quai de Regourd.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il la été radicalement lui-même, après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte-restante, à *M. Vincent* 8, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

LE JOURNAL DU LOT

EST EN VENTE

à Cahors

Chez **M. HERBLIN**, au kiosque de la place d'Armes.

— **Mme LAVAL**, buraliste, boulevard Gambetta.

— **Mlle Euphrasie IMBERT**, marchande de journaux, à côté de la Mairie.

— **Mlle MOLINIÉ**, buraliste, rue de la Mairie.

— **M. MAURY**, marchand de journaux, 16, rue Nationale.

FEUILLETON DU « **Journal du Lot** » 84

SOUS DEUX DRAPEAUX

PAR OUIDA

DEUXIÈME PARTIE

X

LE DERNIER SERVICE DU ROI

Là, Cecil arrêta le Roi et sauta à bas de la selle.

— Il n'est pas encore tout à fait lui-même, — murmura-t-il en débouclant les sangles et en éloignant la tête délicate de l'animal de l'eau dangeureuse et froide vers laquelle elle s'était penchée avidement.

Il songeait plus au Roi-de-la-Forêt qu'il ne pensait à lui-même à cette heure suprême.

Il fit tout ce qui était nécessaire de ses propres mains ; il lui donna l'avoine contenue dans les sacs de la selle ; il le rafraîchit doucement ; il le fit boire avec précaution au petit cours d'eau bouillonnant ; puis il le laissa paître et se reposer à l'ombre des pins aromatiques et des feuilles cuivrées des hêtres ; il faisait presque sombre, tant les branches étaient lourdement et fortement entrelacées et il faisait délicieusement frais au cœur de ce pays montagneux, dans la paix des premières heures de la journée, avec la chute du ruisseau de la forêt, pour seul bruit et l'éternel soupir des branches des sapins caressant leur tête.

Cecil s'appuya quelque temps contre un des grands troncs rugueux, et Rake affecta de s'occuper de la jument : au fond de son cœur, il y avait une tumultueuse fureur, comme un volcan de curiosité, une tempête d'étonnement et d'anxiété, mais il aurait mieux aimé laisser Nacre-de-Perle lui briser le crâne d'un coup de pied que de se permettre un seul regard qui ressemblât à un doute ou à une insulte à l'adversité de son maître.

Les yeux de Cecil restèrent, pendant une bonne demi-heure, pensifs et abattus, fixés sur le ruisseau qui bouillonnait à ses pieds ; puis il les leva et dit, avec une certaine solennité et du ton du commandement, comme s'il donnait un ordre à la parade :

— Ecoutez-moi, Rake, et faites exactement ce que je vais vous dire, ni plus ni moins. Les chevaux ne peuvent m'accompagner, ni vous non plus : il me faut dorénavant aller où ils mourraient de faim et où vous feriez pire. Je ne veux pas faire souffrir le Roi ni vous induire en tentation.

Rake, qui, au son de la voix de Cecil, avait immédiatement salué selon son ancienne habitude militaire, ouvrit les lèvres pour protester avec empressement.

Cecil leva la main.

— Je suis décidé... rien de ce que vous pourrez dire ne me fera changer d'avis. Nous sommes près d'une station écartée à présent ; si rien ne vient m'en empêcher, je partirai par le premier train, se cacher dans ces bois est hors de question. Vous allez retourner par petites étapes à Bade et vous conduirez les chevaux chez Lord Rockingham. Il sont à lui maintenant. Dites-lui que mon dernier désir est qu'il vous prenne à son service, il sera pour vous un meilleur maître que je ne l'ai été. Quant au Roi...

Ses lèvres tremblèrent et sa voix s'altéra malgré lui.

— Il sera en sûreté avec lui. J'irai prendre du service à l'étranger... en Autriche, en Russie, au Mexique, partout où il me sera permis de me battre. Je ne voudrais pas risquer qu'un cheval comme le mien fût vendu pour être maltraité, ballotté de propriétaire en propriétaire, envoyé dans sa vieillesse sur une place de fiacre, ou tué d'un coup de fusil dans une escarmouche. Emmenez-les tous les deux, la jument et lui et allez-vous en avec eux. Croyez-le bien, je vous remercie de tout mon cœur de votre offre si noble de fidélité, mais je ne l'accepterai jamais.

Un morne silence suivit ces paroles ; Rake restait muet, une singulière expression, moitié rogue, moitié blessée, mais très résolue, se lisait sur son visage.

Cecil crut lui avoir fait de la peine et reprit la parole avec une douceur infinie.

— Ne le regrettez pas, mon bon ami, et ne vous imaginez pas que je ne vous en suis pas reconnaissant. Je suis profondément touché de votre fidélité et je sais tout ce que vous souffririez pour moi, mais cela ne doit pas être. L'offre pure et simple de ce que vous voudriez a été un témoignage suffisant de votre fidélité et de votre valeur. Il m'est impossible de vous dire ce qui a subitement changé ma position ; il suffit qu'à l'avenir je puisse être, si je vis, ce que vous étiez... simple soldat dans une armée qui a besoin d'un sabre. Mais, quelle que soit ma destinée, je dois l'accepter seul. Epargnez-moi d'autres explications et obéissez simplement à mes derniers ordres.

Malgré le calme de ces paroles, elles renfermaient une résolution à laquelle il n'y avait pas à répliquer, une autorité contre laquelle il ne fallait pas se révolter.

Rake parut étonné et le regarda fixement ; dans cet homme qui lui parlait avec une puissance de commandement si douce, mais si irrésistible, il avait à peine à reconnaître le gai, l'indolent, l'indulgent officier de la garde, dont les sérieuses préoccupations étaient l'arrangement d'un nœud de cravate, la coupe d'un costume de chasse, ou le choix des arabesques d'or et de ses babouches de fumeur.

Rake resta un instant silencieux, puis il porta de nouveau la main à son chapeau.

— Très bien, monsieur.

Et sans plus d'opposition ni de résistance, il se mit en devoir de seller la jument.

Nos natures sont singulièrement inconséquentes.

Pour rien au monde, Cecil n'aurait voulu conduire cet homme en exil, au danger, à la tentation, loin de tout bien-être et d'une vie honnête ; cependant il ressentit comme une sorte de blessure intime de voir que Rake était si facilement dissuadé de le suivre et si aisément convaincu de l'extravagance de sa fidélité.

(*A suivre.*

Bibliographie

Chaque fois que paraît un nouveau volume de l'Encyclopédie populaire illustrée du XXe siècle, on est heureux de constater avec quel soin MM. Buisson, Larroumet, Denis, Stanislas, Meunier, directeurs de cette publication, réalisent le programme de saine vulgarisation qu'ils se sont tracé.

Aujourd'hui, c'est le dictionnaire d'**Histoire Grecque et Romaine** qui nous est offert : le lecteur y trouvera tout ce qui peut contribuer à faire comprendre la marche générale de l'histoire dans une des phases les plus intéressantes de l'antiquité.

On est, en général, porté à négliger l'étude de l'histoire ancienne et c'est grand dommage, car l'ancienne histoire se continue dans la moderne, et l'on ne peut guère comprendre celle-ci si l'on n'a pas pénétré l'esprit de celle-là.

Du reste, nous avons bien d'autres raison: d'étudier l'histoire romaine et l'histoire grecque s combien d'usages de notre vie moderne dont il faut chercher les orignines dans l'antiquité ; combien de mots de l'histoire ancienne ont passé dans notre langage : tels les mots dictateur, prétorien, tyran, plèbe, patriciat, tribun. Tous nos livres sont pleins d'allusions aux gens et aux faits de l'antiquité qui a inspiré non seulement nos hommes d'Etat et nos jurisconsultes, mais nos plus grands écrivains et nos meilleurs poètes.

Voilà pourquoi ce nouveau volume de l'Encyclopédie est un des plus utiles dans ceux de la série historique que dirige M. E. Denis.

Volumes parus : **L'Expansion Coloniale**, t. I, t. II, — **La Photographie.** — **Le Jardinage.** — **Le Costume, La Mode.** — **La Minéralogie.** — **La Cuisine.** — **L'Electricité.** — **La Biographie politique du XIXe siècle,** t, I, t. II. — **Les microbes.** — **L'Architecture.** — **Le Socialisme.**

Chaque volume vendu séparément. . . . **1** fr.
Souscription à forfait aux 120 volumes.. **100** fr.
Payables 10 fr. par trimestre.
Société Française d'Éditions d'Art
L.-Henry MAY
7, rue Saint-Benoît. — Paris

Le Musée des Familles (67e année), paraissant deux fois par mois, publie dans son numéro du 14 août 1900 :

Le numéro 13, par Maurice Champagne. — La Marchande de Cotrets, par F. Maratuech. — Le petit Oiseau, par Eug. Muller. — Droit d'aînesse (suite), par A. Dourliac. — Visite à un Aoul Kirghire, par le prince Oukhtomsky. — Dans la Forêt Noire (suite), par W. Hauff. — Les Otaries, par L. Balthazard.

Illustrations de Bouchardon, Giacomelli, Marazine, Clément, etc.

Prix d'abonnement, Paris : un an 7 fr. Départements, 8 francs, à la librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris.

TOUR DU MONDE. — Journal des voyages et des voyageurs. — Sommaire du n° 33 (18 août 1900).

1° Aragon et Valence, par Mme Jane Dieulafoy.
2° A travers le monde : Une ancienne Capitale. — Orange, par Ernest Roussel.
3° La France à l'Étranger : Le Commerce français à Shanghaï.
4° L'Expansion Coloniale : La France au lac Tchad. — La défaite et la mort de Rabah.
5° Civilisations et religions : Un prisonnier du Khalifa : Charles Neufeld.
6° Livres et Cartes.
7° Conseils aux voyageurs : Le Collectionneur des Plages. — Recherche et Récolte des Vers marins, par Paul Combes.

Abonnements : France, un an, 26 fr. Six mois, 14 fr. Union Postale, un an, 28 fr. Six mois, 15 fr.
Le numéro : 50 centimes.
Bureaux à la librairie Hachette et Cie, 79, boulevard Saint-Germain, Paris.

LA NATURE, Revue des sciences illustrée, Henri de Parville, rédacteur en chef (Masson et Cie, éditeurs, 120, boulevard Saint-Germain, Paris.) — Sommaire du n° 1421, du 18 août, 1900.

Le monument Pelletier et Caventou, par Street. — La rotation de la planète Vénus, par Flamel. — Exposition de 1900 : distribution de l'énergie électrique, par J. Laffargue. — L'assainissement de la Seine, par Géorges Caye. — Les curiosités de l'horlogerie rétrospective à l'Exposition de 1900, par Mathieu Planchon. — Vagues de chaleur et vagues de froid, par J.-R. Plumando. — Une troupe d'Araucans à Paris, par le Dr L. Laloy. — La plus forte chaleur du siècle, par E. Roger. — Chronique. — Académie des sciences ; séance du 13 août 1900, par Ch. de Villedeuil. — Le Kinora, par G. M.

Ce numéro, contient 10 gravures et le bulletin météorologique de la semaine.

SAINT-NICOLAS. — 21e année. — Sommaire du n° 37 — du 17 Août 1900.

Petis Marsouin (Capitaine Danrit). — Allo ! Allo ! (Meryem Cécil), — Aventures d'un Bonhomme de pain d'épice (Mme J. Malassez). — Miss Porc-Epic (Eud Dupuis). — Saint-Nicolas à l'Exposition. — Tirelire aux Devinettes. — Boîte aux Lettres.

Illustrations de Paul de Sémant. Brin-d'Amour. A. Bertrand. — Georges Conrad. L. Rudnicki, etc.

Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande par lettre affranchie.

Bureaux à la Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris, et chez tous les libraires.

Abonnements : Paris et départements : six mois, 10 fr. Un an, 18 fr.

LE MONDE ILLUSTRÉ 13, quai Voltaire, Paris. Sommaire du numéro 2263 du 13 août 1900.

GRAVURES. — Exposition de 1900 : La Fête de nuit donnée sur la Seine, en l'honneur du Shah de Perse. — Les Pavillons étrangers : Le Pavillon de l'Empire Ottoman. — Le Pavillon du Siam. — Le Pavillon du Perou.

Italie : Rome : Les Funérailles du Roi Humbert : A la gare. — Au Panthéon. — Le Clergé. — Le Général Allogudo portant l'épée du Roi défunt. — La cérémonie funèbre, au Panthéon. — Le défilé du cortège. — Le Char funèbre. — Le Roi Victor-Emmanuel III et son escorte.

Chine : Le personnel des Légations : M. Sanssine, élève interprète à la Légatinn de France, à Pékin. — Mme Sanssine. — Le Commandant du « Pascal ». — M. et Mme Pichon. — MM. Pelliot et Lecomte. — MM. Verondart et Feiche. — Le docteur Matignon. — La porte de la Légation avec les soldats chinois. — Types de soldats chinois.

Paris : Le Gala de l'Elysée, en l'honneur du Shah de Perse : Le spectacle dans les jardins. — La Grève des cochers : Le dédain du client.

Départements : Le Voyage du Président à Marseille : M. Loubet passant la Revue. — Remise des drapeaux par M. Loubet. — Le salut des drapeaux. — Le défilé des troupes.

Versailles : Le nouvel Hôtel de Ville.

Le Hâvre : La Grève des Chauffeurs et Soutiers ; Départ du Transatlantique « La Bretagne ». — Grévistes et ouvriers huant le paquebot. — Incident au poste Saint-François. — Tentes des Transatlantiques gardées par la troupe. — Un poste de gendarmerie. — Patrouilles sur les quais.

Marine : Le contre-torpilleur « La Framée » coulé par « Le Brennus ».

Portraits : Le feld-maréchal de Waldersec, généralissime des troupes européennes en Chine. — Sukanthor et Pheannorbuy, prince du Cambodge.

Nécrologie : M. Godillot. — Le colonel Henry.

TEXTE. — Chronique : Courrier de Paris, par Pierre Véron — Variétés : Les animaux médecins, par G. Lenôtre ; Exposition de 1900 : Les Palais étrangers, par A. Borie ; Théâtres, par H. Lemaire ; La Guerre en Chine, par X. ; Beaux-Arts, par O. Merson, etc.

Explication des gravures, Revue comique, Echecs, Rébus, Récréations, Memento de la Semaine, Petit courrier des Théâtres, Les Livres, par Pierre Duc ; Le Sport, par A. Wimille, Les courses, par Archiduc, etc.

Nouvelle illustrée : Le Président par Ambroise Herdey ; illustrations de Parys.

Le numéro : 50 centimes

Armée et Marine

Sommaire du n° 33

3, place du Théâtre Français, Paris

Les vétérinaires militaires. Capitaine Ch. Bride. — Les événements de Chine. M. Branger. — Le chrmin de fer de Bizerte-Thala et la défense de la Tunisie. Paul Bonnard. — L'aérostat dirigeable Zeppelin. — La guerre au Transvaal.***. — Le mariage Serbs. — Tribune libre : Où doit stationner l'escadre du Nord. X. — L'escadre de la Méditerranée à Arcachon. — Départ pour la Chine. — Le Notre-Dame-du-Salut et la Croix-Rouge française. — Le duc de Saxe-Cobourg-Gotha. — Le retour du prince Waldemar. W. Z. — Torpilles aériennes. — La Compagnie maritime de la Seine. L. J. V. — Nos marins en Chine. — Chronique théâtrale. C. de Néronde. — Actes officiels ; Nominations, Mutations, Mouvements. — 38 gravures et photographies.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 1446e livraison (18 août 1900).

Jeanne la Rousse, par le Commandant Stany. — L'Exposition universelle de 1900 : Les Colonies Françaises : L'indo-Chine, par Louis Rousselet ; Les Jouets, par Mme Barbé. — Un Phénomène, par B.-A. Jeanroy.

Abonnements : France, un an, 20 fr. Six mois, 10 fr. Union Postale, un an, 22 fr. Six mois, 11 fr.
Le numéro : 40 centimes.
Hachette et Cie, boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

LE BON JOURNAL

Administration et Rédaction, 26 rue Racine, Paris. — Sommaire du 16 août 1900.

Vsse Nacla : Chronique. — S. Boucherit : Le Troittoir roulant. — Mme J. Michelet : Quand j'étais petite (suite). — Pierre Sales : Fille de Prince (suite). — Capitaine Danrit : L'invasion noire (suite) — Comte Léon Tolstoï : Résurretcion (suite). — Pierre Maël : Reine-Marguerite (suite). Vesse Nacla : Dictionnaire des 36,000 recettes (suite).

ON DEMANDE
UN ÉLÈVE EN PHOTOGRAPHIE

PHOTOGRAPHIE D'ART
J. VALDIGUIÉ
5, rue du Portail-Alban, 5, Cahors
ADMIS A L'EXPOSITION DE 1900
MEMBRE DU CONGRÈS PHOTOGRAPHIQUE QUI AURA LIEU A PARIS EN JUILLET PROCHAIN

Reproductions et agrandissements en toutes dimensions de portraits, gravures, pastels, peintures, etc., par tous procédés ayant obtenu les plus hautes récompenses pour ce genre de travaux, aux Expositions universelles, 8 fois hors concours et membre du jury.

Photographie la nuit à la lumière artificielle
Nouvelle installation du matériel suivant les grands progrès du jour
CÉLÉRITÉ, TRAVAUX SOIGNÉS ET GARANTIS PAR TOUS PROCÉDÉS

MAISON
LOUBEYRE
COIFFEUR-PARFUMEUR
Inventeur breveté S. G. D. G. — Patenté en France, Angleterre. Belgique
CAHORS, Boulevard Gambetta, CAHORS

Premier Prix à toutes les Expositions
Hors concours — Membre du Jury

Cette Maison se recommande par la nouvelle nstallation de son **Salon de Coiffure** (Hommes et Dames). Elle pratique l'antiseptie comme aucune maison de Paris ou de province ne le fait encore et elle ne craint, de ce chef, aucune concurrence. **« Tout pour l'hygiène »** telle est la devise de la Maison.

LOTION ANTISEPTIQUE DU Dr GELIS
Contre les Pellicules et la chûte des Cheveux — Résultat garanti. Prix : **2** fr. **50** et **1** fr. **50**. — Flacon n° 2 : **3** fr.

Etude de Me A. TASSART
Avoué à Cahors
Rue du Portail-Alban, n° 10

DEMANDE
en séparation de biens

D'un exploit du ministère de Me BROUSSE huissier à Puy-l'Evêque en date du seize août mil neuf cent enregistré ; Il appert que la dame Marie-Flore COMBAREL, épouse CAILLAU Jean, propriétaire et négociant, domiciliés ensemble à la Mathère, commune de Foressas, dûment autorisée à ces fins, a formé contre son dit mari, devant le tribunal civil de Cahors, une demande en séparation de biens, constituant dans cet exploit pour suivre sur la dite demande Me A. TASSART, avoué près le dit tribunal.

Pour extrait certifié conforme :
Cahors, le dix sept août mil neuf cent.
A. TASSART.

A VENDRE coupe de bois CHÊNE et CHATAIGNIER, d'une contenance de 4 hectares, à Auliac, commune de Peyrilles, par gare Peyrilles. Pour renseignements, s'adresser à Monsieur AUJOL, à Auliac (Lot).

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Exposition Universelle de 1900

La Compagnie d'Orléans a l'honneur d'informer le public qu'elle s'est mise d'accord avec les Compagnies du Midi et de Paris à Lyon et la Méditerranée pour doubler, pendant la durée de l'Exposition Universelle de 1900, le délai de validité des Billets Aller et Retour ordinaires délivrés en vertu du tarif G. V. n° 102, les gares de la Compagnie du Midi à destination de Paris, quai Austerlitz et quai d'Orsay, ou de Paris P.-L.-M sans que le délai doublé puisse excéder 16 jours.

En outre, cette validité exceptionnelle (validité ordinaire doublée) pourra être prolongée de la manière suivante :

Billets valables :
12 jours, Faculté de prolongation de 2 fois 3 jours.
15 jours, Faculté de prolongation de 2 fois 4 jours.
16 jours, Faculté de prolongation de 2 fois 4 jours.
Billets Aller et Retour établis viâ Bordeaux. — Faculté de prolongation de 2 fois 5 jours.

Moyennant paiement pour chaque prolongation, d'un supplément égal à 10 0/0 du prix du billet.

Enfin, la durée de la validité des Billets d'Aller et Retour délivrés viâ Bordeaux sera augmentée de 24 heures quand elle expirera un Dimanche ou un jour de Fête et de 48 heures quand elle expirera un Dimanche suivi d'un jour de Fête ou un jour de Fête suivi d'un Dimanche.

Ces dispositions sont applicables aux billets délivrés à partir du 6 Août 1900.

Voyages dans les Pyrénées

La Compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois Itinéraires ci-après, permettant de visiter le Centre de la France et les Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du golfe de Gascogne.

1er ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjean, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestalas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

2e ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (viâ Montauban-Cahors-Limoges ou viâ Figeac-Limoges).

3e ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, an, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (viâ Montauban-Cahors-Limoges ou viâ Figeac Limoges).

Durée de validité : 30 jours Prix des Billets : 1re classe 163 fr. 50 c. — 2e classe 122 fr. 50c.

MARCHÉS

La Villette

ESPÈCES de BESTIAUX.	AMENÉS.	VENDUS	PRIX EXTRÊMES
Bœufs.	2194	1954	0.52 à 0.86
Vaches.	757	717	0 46 à 0 84
Taureaux.	248	208	0.46 à 0 64
Veaux.	1815	1605	0.66 à 1 08
Moutons.	19211	16000	0.62 à 1.02
Porcs.	3172	3172	0.98 à 1.14

Bordeaux

ESPÈCES de BESTIAUX	AMENÉS	VENDUS	PRIX EXTRÊMES
Bœufs.	148	143	58 à 68
Vaches.	18	18	40 à 58
Moutons.	425	300	75 à 90
Porcs.	667	664	56 à 61

PRIME MUSICALE

Pour les lecteurs du Journal du Lot

Ceux de nos lecteurs qui déoouperont l'avis ci-dessus et l'enverront accompagné de 20 centimes en timbres à M. Rosoor-Delattre éditeur et imprimeur de musique à Tourcoing (Nord), recevront, par retour du courrier, un morceau de musique de ses éditions. Indiquer si l'on désire : *valse, polka, mazurka, gavotte, quadrille, morceau de genre, à 2 ou 4 mains, piano et chant, pianos et violon, piano et violoncelle.*

Tous mmorcea à grand succès des meilleurs auteurs oderneux.

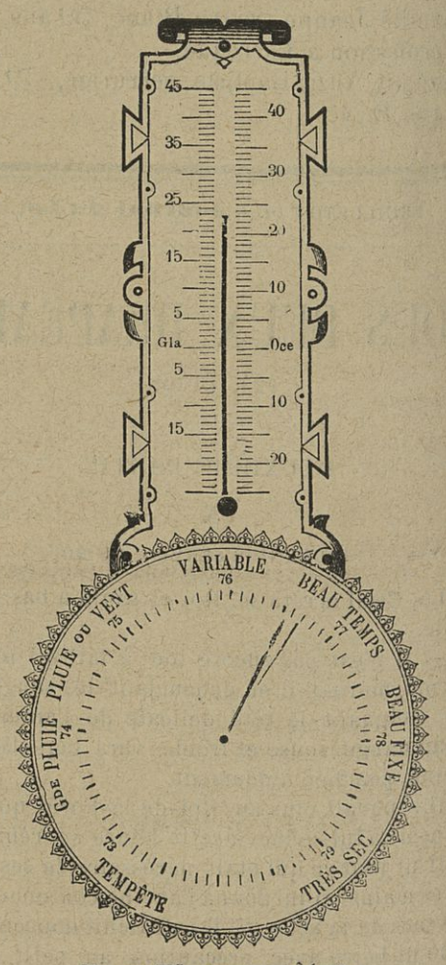

Baro-Thermomètre.

Température minima du jour : 13.6
Id. maxima de la veille : 25.
Hauteur d'eau tombée la veille exprimée en millimètres : 43.5

Le propriétaire-gérant : A. COUESLANT.

Certifié véritable par le gérant soussigné,
Cahors, le 1900.

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre,
Le Maire,